

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

**Délibération n°2022.11.140.B**

**Réalisation d'essais de garantie pour la réception des ouvrages de l'usine d'eau potable du Pontil à Touvre : attribution de marché**

LE DIX NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 04 novembre 2022

**Secrétaire de Séance:** Isabelle MOUFFLET

Membres en exercice: **28**

Nombre de présents: **19**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **5**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Hélène GINGAST, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir :**

Xavier BONNEFONT à Michel ANDRIEUX, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, François NEBOUT à Vincent YOU, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE,

**Excusé(s):**

Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221110-2022\_11\_140B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2022

Publication : 17/11/2022

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 NOVEMBRE 2022**

**DÉLIBÉRATION  
N° 2022.11.140.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur GERARDI

**REALISATION D'ESSAIS DE GARANTIE POUR LA RECEPTION DES OUVRAGES DE  
L'USINE D'EAU POTABLE DU PONTIL A TOUVRE : ATTRIBUTION DE MARCHÉ**

Dans le cadre de l'opération de modernisation de l'usine d'eau potable du Pontil à Touvre, la réalisation d'essais de garantie pour la réception des ouvrages est nécessaire.

Par avis d'appel public à la concurrence envoyé le 11 août 2022 sur le profil d'acheteur, au BOAMP sous le n°22-111255 publié le 15 août 2022 et au JOUE sous le n°2022/S 156-448779, publié le 16 août 2022, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20 et R2113-4 à 6 du code de la commande publique, pour la réalisation d'essais de garantie pour la réception des ouvrages de l'usine d'eau potable du Pontil à Touvre.

Le marché est à prix global et forfaitaire, fractionné en tranches de la manière suivante :

- Tranche ferme : 3 campagnes d'essais de garantie traitement et 1 campagne essais de garantie "autres" (bruit, température, humidité, éclairage...)
- Tranche Optionnelle n°1 : Campagne supplémentaire d'essais de garantie "traitement"
- Tranche Optionnelle n°2 : Campagne supplémentaire d'essais de garantie température/humidité
- Tranche Optionnelle n°3 : Vérification de la station d'alerte

Le marché prend effet à compter de sa date de notification jusqu'à la remise du rapport final de la dernière campagne d'essais de la tranche ferme ou jusqu'à la remise du rapport final de chaque tranche optionnelle si elles sont affermées.

L'avis d'appel public à la concurrence fixait les date et heure limites de remise des offres au 19 septembre 2022 à 17 heures.

3 plis ont été reçus dans les conditions définies par l'avis d'appel public à la concurrence :

- Candidats (numérotation par ordre de réception des plis)
- 1/ SODAE BUREAU D'ETUDES - 35830 BETTON
  - 2/ SOCOTEC – 33700 MERIGNAC
  - 3/ SGS – 33000 BORDEAUX

Lors de sa séance du 13 octobre 2022, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise SODAE, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 32 610 € HT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221110-2022\_11\_140B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2022

Publication : 17/11/2022

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le choix de la commission d'appel d'offres retenant l'offre de l'entreprise SODAE BUREAU D'ETUDES – 1 rue des vanniers – 35830 BETTON pour la réalisation d'essais de garantie pour la réception des ouvrages de l'usine d'eau potable du Pontil à Touvre, d'un montant de 32 610 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Monsieur Bertrand GERARDI conseiller délégué membre du bureau en charge de la commande publique, à signer l'accord-cadre et tous les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**D'IMPUTER** la dépense sur le budget eau potable – programme 371 Usine du Pontil – article 23139.

<b>Pour : 23</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221110-2022\_11\_140B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2022

Publication : 17/11/2022